

Winston Roberts

International Federation of Library Associations and Institutions

L'IFLA ET LES BIBLIOTHÈQUES D'AFRIQUE

LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE de plus en plus affirmé d'un certain nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine, pour ne rien dire des bouleversements politiques récemment survenus en Europe de l'Est, a conduit à redéfinir la catégorie des pays dits « en voie de développement » : le groupe qu'ils forment n'étant plus homogène (pour autant qu'il l'ait jamais été), cette étiquette est devenue moins commode que par le passé. Il n'en est pas moins vrai qu'en ce qui concerne les systèmes et les services de bibliothèques, la plupart des Etats africains accusent un certain retard de développement. Devant cette réalité, plusieurs organisations gouvernementales ou non, qui travaillent à l'échelon national ou international dans les domaines de la bibliothéconomie et de l'information, continuent d'exercer un effort particulier en direction de l'Afrique. S'agissant des organismes professionnels, l'œuvre de la COMLA (Commonwealth Library Association), du

SCECSAL (Standing Conference of Eastern, Central and Southern African Libraries) et de la FABADEF (Fédération des associations de bibliothécaires, d'archivistes et de documentalistes d'expression française) est à cet égard bien connue ; au niveau intergouvernemental, on retiendra surtout le Programme général d'information (PGI) – qui dépend de l'Unesco – et la BIEF (Banque internationale d'information sur les Etats francophones) ; au niveau des programmes d'aide mis en place par différents gouvernements, il faut citer ceux du British Council, de la Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung (DSE), du Canadian International for Development Agency (CIDA) et de l'International Development Research Centre (CRDI, Canada), des associations d'aide au développement des pays d'Europe du Nord, de la National Commission for Libraries and Information Sciences (NCLIS, Etats-Unis) et du Council on Library Resources (CLR, Etats-Unis). Nul n'ignore par ailleurs que, chacune à sa manière, l'IFLA et la FID (Fédération internationale de documentation et d'information), les deux grandes organisations qui « chapeautent » la profession au niveau international, prennent une part active et importante

à la promotion des bibliothèques et des centres d'information établis en Afrique, politique à mettre en parallèle avec celle que poursuit le CIA (Conseil international des archives) en matière d'archives. S'agissant du développement de la lecture et de l'alphabétisation, l'IBBY (International Board for Books for Young People) et la CODE (Canadian Organisation for Development through Education) accomplissent un travail remarquable. Cet article vise à la fois à décrire les structures mises en place par l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) afin de promouvoir la bibliothéconomie dans les pays en voie de développement, et à détailler quelques-unes des activités grâce auxquelles cette fédération soutient l'évolution de la profession en Afrique.

Structures de l'IFLA au niveau régional

La Division des activités régionales

Cette division a été créée en 1976 à la suite d'une restructuration de l'IFLA. On s'est en effet aperçu que, si essen-

Traduit de « IFLA activities in support of librarianship in Africa », *African Research and Documentation*, n° 61, 1993.
Traduction effectuée par Oristelle BONIS.

tielle soit-elle, la participation au travail des sections de spécialistes et aux tables rondes organisées par la Fédération ne suffisait pas à mettre les membres des pays en développement sur le même pied que les autres bibliothécaires, également soucieux des problèmes posés dans leurs régions.

Une structure relativement simple fut alors constituée autour de trois grandes sections d'activités régionales : Afrique, Asie et Océanie, Amérique latine et Caraïbes. Les membres de l'IFLA (associations de bibliothécaires et institutions indépendantes) ayant leur siège dans l'une ou l'autre de ces trois zones géographiques sont automatiquement inscrits dans la Section régionale correspondante et peuvent ensuite désigner

tions spécialisées et des tables rondes de l'IFLA (organisées « verticalement » en fonction des catégories de services ou de bibliothèques, de la spécialisation par matière et des intérêts particuliers) que de la section régionale qui correspond le mieux « horizontalement » et qui sert de forum où débattre des problèmes communs aux bibliothèques de la région. Ce premier découpage permet en quelque sorte de garantir que les bibliothèques des pays en voie de développement et leur personnel soient informés de l'ensemble des activités de l'IFLA et puissent communiquer leur point de vue. Faute de cet échange d'informations, nombre de ces personnels resteraient à l'écart des grands débats internationaux. Rappelons qu'une importante propor-

Commission permanente régionale. Les membres de l'IFLA localisés dans ces régions ont accepté les limites inhérentes à la structure et collaborent de façon suivie avec la Fédération. Dans le cas particulier de l'Afrique, ils y ont notamment été aidés par leur maîtrise de l'anglais et/ou du français qui sont les deux langues de travail de l'IFLA (l'arabe, lui, n'a pas ce statut de langue de travail ; quant aux pays africains d'expression portugaise, ils ne participent pas encore de manière significative aux travaux de l'IFLA). L'usage simultané de l'anglais et du français a ainsi permis à des bibliothécaires des pays arabes et de l'Afrique subsaharienne de coopérer efficacement à plusieurs projets.

Tous les pays d'Afrique ne sont pas représentés au sein de l'IFLA ; par ailleurs, les conditions économiques ou politiques empêchent parfois ceux qui le sont de participer activement aux travaux de la Fédération. Traditionnellement, les pays de l'Ouest, de l'Est, du Centre et du Sud-Est de ce continent, qui ont hérité des idéaux de leurs colonisateurs français et anglais en matière d'instruction et de lecture publiques, sont les mieux représentés dans les instances de l'IFLA. L'Afrique du Sud, elle, a longtemps été exclue de la section régionale de l'IFLA, ainsi d'ailleurs que ses associations, bien que l'IFLA ait observé de près la création dans un passé récent d'associations professionnelles non racistes. Il est certain que cette situation se débloquera, compte tenu du changement intervenu dans la situation politique du pays en 1994. Dans une certaine mesure, le regroupement des pays en voie de développement dans les « régions » géographiques correspondant aux sections de l'IFLA s'est fait de façon arbitraire. Ces « régions » n'étant pas à tous égards homogènes, leur découpage conduit à associer des bibliothécaires venus de pays aux traditions culturelles très différentes et qui n'en sont pas tous au même stade de développement. Il faut voir là une conséquence du modèle de développement historique des structures de l'IFLA et non une volonté de regroupement par affinités politiques. Si la diversité des

Garantir que les bibliothèques des pays en voie de développement et leur personnel soient informés de l'ensemble des activités de l'Ifila et puissent communiquer leur point de vue

des délégués qui éliront la commission permanente de cette section. Le président et le secrétaire de chaque section siègent conjointement au Comité de coordination de la Division des activités régionales. Le président du Comité de coordination est également délégué de la Division des activités régionales au Conseil professionnel de l'IFLA, assemblée chargée de diriger l'ensemble des activités professionnelles de la Fédération.

Les personnes élues au comité d'une section régionale de l'IFLA agissent en leur nom propre, et non à titre de délégué national ou officiel de leur association ou institution de rattachement, même s'il est prévu que ces dernières s'engagent à financer la participation aux activités de l'IFLA des professionnels qu'elles ont contribué à faire élire.

La structure régionale ne vise pas du tout à remplacer mais à compléter la structure « professionnelle ». Les membres régionaux de l'IFLA peuvent aussi bien faire partie des sec-

tion des membres de l'IFLA se compose de bibliothèques universitaires ou publiques de taille modeste sans statut national, ainsi que de petites associations nationales de bibliothèques ne disposant pas toujours des moyens suffisants pour dépêcher des représentants aux grands congrès internationaux, même si certaines d'entre elles assistent à des rencontres régionales moins importantes.

Afin d'aplanir les différences et d'assurer une représentation équitable, chaque grande région est divisée en cinq sous-régions. Les territoires ainsi représentés dans la commission permanente de la Section africaine de l'IFLA se répartissent comme suit : 1. Afrique méditerranéenne (au nord du Sahara) ; 2. pays francophones d'Afrique de l'Ouest ; 3. pays anglophones d'Afrique occidentale ; 4. Afrique centrale ; 5. Afrique du Sud et Afrique de l'Est (y compris les îles indépendantes de l'océan Indien).

Chaque sous-ensemble géographique peut compter deux délégués à la

ressources et des connaissances disponibles dans les pays de chaque région favorise de fait les échanges d'expérience et d'assistance mutuelle entre bibliothécaires et spécialistes de l'information, l'IFLA reconnaît aussi que toutes les cultures de chaque région ne sauraient être correctement représentées (ainsi, l'ensemble culturel formé par les pays d'Afrique du Nord et de la Méditerranée orientale est à l'heure actuelle représenté par deux sections régionales, celle d'Afrique et celle d'Asie-Océanie). Quoi qu'il en soit, l'IFLA suit de très près la structure de sa Division des activités régionales.

Le Bureau régional

Au cours des années 70, l'IFLA a également mis sur pied un Bureau régional dans chacune des trois régions. Il s'agit en fait de délégations du Secrétariat international de l'IFLA, en l'occurrence de petites structures abritées dans les murs d'institutions ou d'associations membres de l'IFLA à même d'offrir un local, du matériel et du personnel. En Afrique, le Bureau régional de l'IFLA se trouve dans la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal), et il est dirigé par le directeur de la bibliothèque. Le Bureau régional sert de base fixe aux activités de la Section régionale : son directeur est nommé d'office à la commission de la section. Entre autres tâches dévolues au Bureau régional, citons la publication d'un bulletin d'information et le concours apporté aux projets définis par la Section régionale.

Le programme ALP

Le programme fondamental de l'IFLA baptisé ALP (Advancement of Librarianship in the Third World) fut lancé en 1984 à Nairobi, à l'occasion du congrès annuel de l'IFLA qui, pour la première fois, se tenait en Afrique. Toutefois, le programme ALP n'ayant pas, pour diverses raisons, produit les effets escomptés, il a été radicalement révisé entre 1989 et 1991 et transféré à la bibliothèque de

l'université d'Uppsala, en Suède¹. Depuis, grâce à une étroite coopération avec la Division des activités régionales, l'ALP a considérablement dynamisé le travail de l'IFLA au bénéfice des bibliothécaires et des spécialistes de l'information travaillant dans les pays en voie de développement.

Le double découpage horizontal et vertical qui nous a servi plus haut à décrire les rapports entre les sections spécialisées et les groupes régionaux de l'IFLA permet également de décri-

nées par les représentants élus de ces régions aux comités de l'IFLA. Quant au responsable du Bureau régional de l'IFLA, il lui incombe d'appuyer les activités professionnelles approuvées par les comités et financées grâce aux fonds que le programme ALP a réussi à réunir.

Entre 1989 et 1991, lors de la redéfinition du programme ALP, certains des membres de l'IFLA exprimèrent leur crainte que l'installation de cette nouvelle structure, si loin des pays qu'il s'agissait d'aider, ne permette

Le bureau chargé du programme ALP remplit à la fois le rôle de centre de coordination et d'information sur les activités de l'IFLA dans les pays en voie de développement et d'organisme chargé de collecter des fonds

re les programmes fondamentaux de la Fédération². Interdisciplinaire et développé à partir de missions spécifiques, le programme ALP collabore avec les autres programmes fondamentaux définis par thème, afin de mieux soutenir les activités que chacun d'eux doit mener à bien pour son domaine de spécialité dans les pays en voie de développement.

En Suède, le bureau chargé du programme ALP remplit à la fois le rôle de centre de coordination et d'information sur les activités de l'IFLA dans les pays en voie de développement et d'organisme chargé de collecter des fonds. Son directeur est informé des activités professionnelles à mettre en œuvre dans les trois régions concer-

pas de bien cerner les problèmes. Ces craintes se sont avérées infondées et le programme ALP ainsi revitalisé a fait la preuve de son efficacité, non seulement en matière de collecte des fonds mais aussi dans l'administration des rapports complexes Nord-Sud. L'IFLA a cependant l'intention de le « délocaliser » ultérieurement dans un pays en voie de développement.

Le développement des ressources humaines

Ce que l'IFLA peut apporter à l'Afrique

Organisme professionnel qui en tant que tel dépend des cotisations de ses membres malgré quelques apports financiers extérieurs, l'IFLA ne peut financer l'extension des services de bibliothèque des pays en voie de développement dès lors qu'il s'agit de leur infrastructure ou de l'approvisionnement en livres, périodiques et matériel ; en revanche, elle est en mesure de fournir des conseils de nature professionnelle sur l'élargissement des compétences indispensables au bon fonctionnement des services de bibliothèque.

1. Pour se procurer la brochure d'information sur le programme ALP, s'adresser soit au Secrétariat de l'IFLA, BP 95312, 2509 Ch, La Haye, Pays-Bas (fax : (31-70) 383-4827) ; soit au directeur du programme : Bibliothèque de l'université d'Uppsala, Uppsala, Suède (fax : (46-18) 183-913).

2. Les autres grands programmes de l'IFLA sont respectivement désignés par les sigles : PAC (Preservation and Conservation) ; UAP (Universal Availability of Publications) ; UBCIM (Universal Bibliographic Control and International Marc) ; UDT (Universal Dataflow and Telecommunications). Ils sont décrits dans la brochure *CORE Programmes* disponible sur demande à la Direction générale de l'IFLA.

Ce rôle est essentiellement mené à bien au moyen d'études pratiques, de séminaires de formation, voire de colloques internationaux. Les spécialistes de l'IFLA membres de la section africaine se chargent d'exécuter les études pratiques, en général avec l'appui matériel des bibliothèques qui les emploient et, parfois, avec l'assistance professionnelle de collègues de l'IFLA travaillant dans une autre « région ».

Activités et réalisations

Il n'est pas possible ici de citer (et moins encore de détailler et d'évaluer) tous les projets réalisés par l'IFLA pour l'Afrique ou en Afrique d'autant que ces études font systématiquement l'objet de comptes rendus dans l'*IFLA Journal*. On trouvera néanmoins dans l'encadré ci-dessous une sélection des activités poursuivies ces dernières années.

Projets du programme UAP

– En 1989, le bureau du programme UAP (Universal Availability of Publications) a procédé à l'évaluation des Archives nationales du Sénégal et de la bibliothèque de l'université Cheikh

Anta Diop de Dakar, afin de concevoir et de définir au niveau national une politique et un système d'acquisitions susceptibles d'être appliqués dans d'autres pays ;

– Aidé en cela par le Programme général d'information de l'UNESCO, le programme UAP organise une série d'ateliers de formation à l'utilisation des technologies modernes de fourniture de documents. La première a eu lieu au Caire en janvier 1993 ; une seconde a eu lieu à Abidjan en juillet 1994.

Projets du programme UBCIM

– En novembre 1993, le programme UBCIM de l'IFLA a organisé à Dakar, à l'intention des francophones d'Afrique de l'Ouest, un atelier de formation destinée à promouvoir auprès des services bibliographiques nationaux l'utilisation des formats UNIMARC mis au point par l'IFLA. Un atelier en langue anglaise est prévu à Accra en 1995.

Bibliothèques publiques et campagnes d'alphabetisation

– En 1990, s'est tenu à Dakar un séminaire de formation intitulé « Méthodo-

logie des campagnes pour le développement de la lecture » (il est possible de s'en procurer le rapport en s'adressant au programme ALP, à Uppsala) ;

– Le programme ALP a en partie financé le projet « Bibliothèques à deux portes » de la commune de Pikine-Guediawaye, à Dakar (ce projet a également reçu un soutien de la BIEF et de la CODE) ;

– Avec le soutien de l'Unesco, l'IFLA a récemment appuyé une étude sur la création d'un service d'information en milieu rural en Sierra Leone ; le rapport remis par les experts-conseils contient des propositions pouvant conduire à des développements ultérieurs ;

– Le projet « Bibliothèques de base » a été formulé avec l'aide de la Division de l'éducation de base de l'Unesco, afin de développer et de maintenir le niveau d'alphabetisation des enfants et des adultes. Ce projet définit une méthodologie et décrit un projet pilote. L'IFLA cherche un soutien financier qui permette de le faire démarrer.

Une conférence internationale organisée par l'IFLA s'est tenue en juin 1994 à Gaborone, au Botswana, pour faire le point sur les divers programmes de promotion de l'information en milieu rural.

Compétences en micro-informatique

– A l'intention des responsables de bibliothèque, le programme ALP a mis en place une série d'ateliers sur les applications de la micro-informatique. Les deux premiers ont eu lieu à Gaborone (décembre 1991) et à Dakar (janvier-février 1993) ; un troisième a eu lieu à Rabat en janvier 1994. Le matériel pédagogique utilisé pour le premier atelier a été perfectionné et développé pour les deux suivants.

Séminaires sur les publications officielles

– La section de l'IFLA chargée de l'information gouvernementale et des publications officielles a organisé à Rabat, en 1987, un séminaire adressé aux bibliothécaires francophones d'Afrique de l'Ouest (une rencontre analogue a eu lieu à Tunis en 1991,

Publications de l'IFLA

– *Directory of Zimbabwe Publishers*¹ : annuaire détaillé établi à partir des résultats d'enquêtes approfondies. Il sera suivi par la publication d'un ensemble de directives de l'IFLA sur l'application à d'autres pays des leçons à tirer de ce projet ;

– *Economie de l'information* : manuel de bibliothéconomie en français, établi à l'intention des étudiants de l'EBAD (Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes) de Dakar avec l'assistance du Bureau régional de l'IFLA ;

– *Microcomputer Applications for Library Managers...*² : manuel publié pour l'atelier de micro-informatique du Botswana ;

– La Section africaine procède par ailleurs à une étude de faisabilité sur la

production d'une revue de bibliothéconomie bilingue (français, anglais) diffusée en Afrique. Lors du séminaire organisé à Kano en janvier 1992³ à l'initiative de la conférence de l'IFLA réunissant les éditeurs de revues de bibliothéconomie, les débats ont essentiellement porté sur les obstacles venus entraver la publication des travaux des chercheurs africains ; une des solutions retenues prônait le développement de revues sur le plan local ; par suite, la conférence des éditeurs de revues de bibliothéconomie a proposé que les directives de l'IFLA⁴ soient revues dans le but exprès de stimuler les initiatives éditoriales locales.

1. *Directory of Zimbabwe Publishers 1992* / ed. R. STRINGER and D. RIDER, Harare, Zimbabwe Book Publishers' Association, 1992.

2. *Microcomputer applications for library managers : proceedings* / ed. K. RASEROKA, et al., Gaborone, University of Botswana and Ifla/Alp, 1992.

3. *African Library Science Journals Workshop*, January 1992, Kano, Bayero University, (à paraître).

4. D. BORCHARDT, *Library Journals : how to edit them. Guidelines*, The Hague, IFLA, 1987 (IFLA professional reports ; 13).

cette fois à l'initiative de la BIEF³) ;
– Un séminaire pour les bibliothécaires africains anglophones est également prévu au Zimbabwe en 1994.

Séminaires sur la préservation et la conservation des documents

– Avec l'aide de l'IFLA, les bibliothécaires africains ont pu assister à plusieurs cours et colloques organisés en dehors de leur région. En 1990, un séminaire destiné aux bibliothécaires africains anglophones s'est tenu à Loughborough (Royaume-Uni) ; en 1991, un cours de formation à l'intention du personnel technique des bibliothèques s'est déroulé à Sablé-sur-Sarthe (France), au Centre de conservation de la Bibliothèque nationale ; enfin l'IFLA et le CIA ont conjointement pris en charge quatre bibliothécaires africains invités à participer au séminaire de l'université Columbia (New York) sur les récentes avancées en matière de préservation et de conservation des documents dans les bibliothèques et les services d'archives ;

– En juin 1993, s'est ouverte à Nairobi la Conférence panafricaine sur la préservation et la conservation des documents conservés dans les bibliothèques et les archives. Cette rencontre était organisée par la Section régionale de l'IFLA et par les responsables des programmes ALP et PAC avec l'appui des Archives nationales kenyanes et du CIA. Plusieurs experts travaillant en dehors de la « région Afrique » avaient été invités à se joindre aux quatre-vingts participants africains attendus. Ce colloque répondait à un double objectif : alerter les bibliothécaires, les archivistes et surtout les décideurs politiques sur les conséquences désastreuses de mauvaises conditions de conservation et déterminer une ligne d'action.

Séminaire de pré-conférence au congrès annuel de l'IFLA

– Depuis 1971 (à l'origine tous les deux ans, une fois par an maintenant), l'IFLA organise au cours de la semaine précédant son congrès annuel un séminaire destiné aux professionnels des pays en voie de développement. Les bibliothécaires africains qui y assistent en nombre reconnaissent que ces séminaires sont un excellent moyen d'assurer, en sus des rapports culturels, les échanges professionnels sur le plan international.

d'un séminaire de pré-conférence intitulé « Bases de l'enseignement de la bibliothéconomie ».

Participation aux rencontres d'autres organismes

– Les délégués de la Section africaine de l'IFLA suivent fréquemment les rencontres et séminaires organisés sur le plan régional par la COMLA (Commonwealth Library Association), la SCECSAL (Standing Conference of Eastern, Central and Southern African Libraries), la FABADEF (Fédération des associa-

Alerter les bibliothécaires, les archivistes et surtout les décideurs politiques sur les conséquences désastreuses de mauvaises conditions de conservation et déterminer une ligne d'action

Ces dernières années, les thèmes du séminaire de pré-conférence au congrès ont porté sur : l'enseignement et la formation professionnels (Londres, 1987⁴) ; le prêt entre bibliothèques et la remise de documents (Paris, 1989) ; les services des bibliothèques publiques (Harnosand, Suède, 1990) ; les services des bibliothèques nationales (Moscou, 1991) ; le statut, l'image et la réputation des bibliothèques et des professions de l'information (Delhi, 1992). En 1993, le séminaire de réflexion a eu lieu à Barcelone, sur le thème des bibliothèques scolaires.

Le congrès annuel de l'IFLA

En 1984, 1 000 personnes (dont un tiers d'Africains) venues de 71 pays ont assisté au mémorable 50^e congrès annuel de l'IFLA qui se tenait à Nairobi. Ces rencontres furent précédées

de bibliothécaires, d'archivistes et de documentalistes d'expression française), etc.

Deux événements encore récents ont suscité une participation active des membres de l'IFLA : le séminaire régional (Afrique de l'Ouest) organisé par la COMLA sur les bibliothèques et les centres d'information en zone rurale (Accra, septembre 1991), les 10^{es} rencontres du SCECSAL à Dar es-Salaam, en juin 1992 et les 11^e rencontres de la SCECSAL à Blantyre (Malawi) en juillet 1994.

– L'IFLA était officiellement représentée au séminaire de l'ISD (Tunis, mai 1992) qui a réuni les bibliothécaires d'expression française sur le thème : « Marketing des services de bibliothèque et d'information ». La BIEF s'était chargé d'assurer la plus grosse part de l'organisation et du financement de cet événement.

Parmi les projets actuellement à l'étude dans la section africaine et susceptibles d'être financés par le bureau de l'ALP, citons :

– La création d'une Association africaine des écoles de bibliothécaires et de professionnels de l'information ; ce projet a reçu l'aval de la Section africaine de l'IFLA qui espère le financer par l'intermédiaire du programme ALP.

3. *Vers une gestion intégrée des publications officielles* : actes du 2^e séminaire francophone sur la gestion des publications officielles, Tunis, 20-24 mai 1991, Ottawa, BIEF, 1991.

4. *Harmonisation of education and training programmes for library, information and archival personnel* : proceedings of an international colloquium, London, August 9-15, 1987 / ed. I. JOHNSON, et al., München, Saur, 1989 (IFLA publications ; 49 ; 50).

Il faut par ailleurs rappeler que la plupart des projets engagés par les sections de spécialistes et les tables rondes de l'IFLA supposent la participation des bibliothécaires africains ou les concernent au premier chef. Il serait impossible d'en dresser ici la liste exhaustive, mais deux de ces initiatives en rendent assez bien compte : le rapport de la section des bibliothèques universitaires⁵ et celui de la Section des bibliothèques parlementaires (qui a établi un *Répertoire mondial des bibliothèques parlementaires*⁶ et sortira bientôt un *Répertoire mondial des bibliothèques parlementaires non nationales*).

Les membres de l'IFLA ont participé aux débats suscités par les programmes de dons d'ouvrages et les projets de jumelage de bibliothèques, mais l'IFLA elle-même n'a pris aucun engagement concret.

– Dons d'ouvrages : l'IFLA estime que les coûts inhérents à ces programmes sont si élevés et la logistique à mettre en œuvre si complexe qu'il vaut mieux en laisser le soin à des sociétés commerciales, des œuvres de bienfaisance subventionnées sur fonds publics, des fondations privées ou des organismes tel l'ICSU (Conseil international des unions scientifiques). L'IFLA n'en était pas moins officiellement représentée au « Dialogue des partenaires » qui a eu lieu à Baltimore (États-Unis) en septembre 1992. Cette rencontre internationale était parrainée par l'Unesco avec le concours d'un certain nombre d'ONG (organisations non gouvernementales) et d'organismes d'aide au développement. Les participants ont pu discuter des différents aspects des programmes de dons d'ouvrages et ébaucher des directives générales.

– Jumelage de bibliothèques : l'IFLA réfléchit aux conseils qu'elle pourrait éventuellement donner aux bibliothèques désireuses de lancer un projet de ce type ; l'impression générale

reste toutefois que les associations ou institutions qui ont envie de se « jumeler » disposent des fonds et des informations nécessaires. Quoi qu'il en soit, l'IFLA a été mandatée par l'Unesco pour rédiger des Principes directeurs pour le jumelage de bibliothèques et elle a pris à ce propos l'avis de ses membres africains. Ce document sera publié prochainement par l'Unesco.

Echanges professionnels

Toutes les sections de l'IFLA sont incitées à publier une *Lettre d'information* qui, si elle fait partie des services offerts à leurs membres, peut également bénéficier d'une diffusion plus large. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'édition du *Bulletin d'information*⁷ de la section africaine incombe au Bureau régional de l'IFLA, sis à Dakar. Bilingue (en anglais et en français), il contient de brefs comptes rendus sur les activités poursuivies par l'IFLA en Afrique et celles d'autres organismes amenés à travailler avec les bibliothèques.

Tous les membres de l'IFLA reçoivent l'*IFLA Journal*, publication trimestrielle rassemblant des reportages, des articles de fond et de brèves informations sur les réalisations internationales des bibliothèques africaines. Les lettres d'information à charge des différentes sections de l'IFLA et des directions des programmes fondamentaux traitent également des projets de l'IFLA qui intéressent l'Afrique et contiennent des articles de bibliothécaires africains.

Les bibliothécaires africains qui participent au travail de l'IFLA assistent à son congrès annuel et sont nombreux à y présenter des communications : leur contribution est aussi importante que celle des membres des groupes de spécialistes ou des autres groupes régionaux. Bien qu'elles ne soient pas systématiquement publiées par l'IFLA (qui ne peut éditer qu'une petite partie des quelque 150 communications présentées chaque année), ces communications trouvent souvent leur place dans d'autres revues internationales de bibliothéconomie ou

dans les organes des associations nationales de bibliothèques⁸.

Quant aux communications des participants africains au séminaire de pré-conférence du congrès annuel, elles sont publiées dans les actes de cette rencontre.

Le financement des activités de l'IFLA en Afrique

Le Secrétariat de l'IFLA, à La Haye, alloue chaque année un budget de fonctionnement au Bureau régional. Par ailleurs, le comité permanent de la section régionale reçoit du conseil professionnel une somme destinée à financer son fonctionnement et à subventionner des projets précis.

Soucieux d'encourager la concrétisation des « bonnes idées » sur le plan matériel, le comité de la section africaine sélectionne les projets qu'il désire voire réaliser avant de les signaler à l'attention des responsables du programme ALP pour qu'ils en assurent le financement. La tâche de ces derniers consiste donc à obtenir des fonds auprès de sources extérieures à l'IFLA afin de doter le plus grand nombre de projets régionaux possible. Depuis la restructuration du programme ALP en 1990-1991, l'essentiel de ces fonds provient des pays scandinaves, mais le bureau de l'ALP a également réussi à obtenir des subventions importantes auprès de plusieurs fondations et d'organisations intergouvernementales.

Le Programme général d'information (PGI) de l'Unesco, qui soutient l'action des ONG engagées dans le développement des bibliothèques et des fonds d'archives, se charge traditionnellement de financer certains des projets réalisés par l'IFLA en Afrique. Les sommes ainsi versées sont en règle générale gérées par le Secrétariat de l'IFLA, la mise en

5. G. G. ALLEN, P. KATRIS, *Report on the Project to assess the acquisitions needs of University Libraries in Developing Countries*, IFLA Section of University Libraries, 1992, Odense University, Denmark, 2nd printing, 1993.

6. *World Directory of National Parliamentary Libraries*, 4th ed. 1991 / ed. E. KOHL, Bonn, Deutscher Bundestag, 1992.

7. *Regional Section for Africa Newsletter*.

8. Le Bureau régional de Dakar et les autres délégations de l'IFLA peuvent sur demande fournir les communications non publiées présentées aux congrès et aux séminaires de l'IFLA. La liste des adresses est disponible auprès du Secrétariat de l'IFLA.

œuvre des projets étant assurée sur le plan local par des experts conseils ou des membres des sections de l'IFLA. A l'aide financière conséquente que la DSE, le PGI de l'Unesco ou la NCLIS accordent systématiquement aux séminaires de pré-conférence au congrès de l'IFLA, viennent s'ajouter les sommes allouées par d'autres organismes. Chaque année, le comité national d'organisation du congrès de l'IFLA débloque en sus un montant considérable pour acquitter les frais entraînés sur place par le séminaire de pré-conférence ; l'IFLA elle-même réserve à cette fin une partie du temps de travail du personnel employé au Secrétariat, et prélève des subventions ponctuelles dans son budget professionnel.

Certaines des initiatives conduites en Afrique par l'IFLA et d'autres associations de bibliothécaires bénéficient de formes de financement mixtes qui nécessitent un suivi attentif de la gestion et l'équilibrage des multiples intérêts en jeu. Tel fut le cas de la conférence panafricaine sur la conservation des documents de bibliothèque et d'archives (Nairobi, 1993) : si l'IFLA a en partie financé cet événement de premier plan en prélevant sur son budget, l'essentiel des dépenses put être couvert grâce aux contributions de l'Unesco, du CIA, de la Fondation Rockefeller, de la NCLIS, de la DSE, de la Banque mondiale et de quelques autres organismes. La responsabilité de l'organisation de cette manifestation fut prise en charge par le bureau de l'ALP, à Uppsala, et son succès traduit la maturité désormais atteinte par ce programme fondamental de l'IFLA.

Les futures missions de l'IFLA

De toute évidence, l'IFLA est beaucoup plus présente en Afrique depuis que ses activités sont suivies par le programme ALP « nouvelle version ». Comme tous les groupes qui constituent l'IFLA et comme le programme ALP lui-même, la section africaine a dû s'assigner des objectifs à moyen terme définis dans le cadre de la planification à moyen terme des

activités professionnelles de l'IFLA, laquelle arrive à échéance en 1997. Les projets lancés font bien sûr en permanence l'objet d'une évaluation qui sera intégralement reprise au terme de la période en cours de façon à préparer le programme suivant. Bien évidemment, cette évaluation globale portera avant tout sur l'équilibre et le transfert des ressources au

tion s'efforcera également de préciser quelles leçons la profession peut tirer des initiatives d'« édition locale » pour encourager le développement de revues professionnelles utiles et accessibles. L'IFLA est demandeuse de propositions sur les projets et les priorités à dégager pour demain ; les suggestions peuvent être adressées pour examen au Secrétariat de l'IFLA.

Il revient certes aux Africains de déterminer eux-mêmes la priorité des problèmes rencontrés par leurs bibliothèques et leurs services d'archives

sein de l'IFLA, la part des ressources obtenues en dehors de la Fédération, le bilan des projets en regard des attentes des membres des pays en voie de développement et l'efficacité des structures mises en place par l'IFLA.

Il serait souhaitable d'élargir la représentation de l'IFLA dans les pays d'Afrique du Nord et de poursuivre les premiers contacts établis avec les pays africains d'expression portugaise afin de les associer plus étroitement aux travaux de l'IFLA. Enfin, il n'est pas douteux que de plus étroits contacts seront noués entre l'IFLA et les associations professionnelles en Afrique du Sud.

Il revient certes aux Africains de déterminer eux-mêmes la priorité des problèmes rencontrés par leurs bibliothèques et leurs services d'archives. De manière générale, on peut cependant avancer qu'un certain nombre de points seront suivis avec intérêt au niveau international, notamment : la sauvegarde du patrimoine culturel, l'installation de technologies de l'information appropriées, l'enseignement et la formation professionnels, la recherche de financements destinés à assurer le renouvellement des fonds des bibliothèques scientifiques africaines. Pour sa part, l'IFLA ne manquera sûrement pas de se pencher sur les moyens de lever les obstacles, économiques et autres, qui entravent la libre circulation de l'information et des produits tels que produits informatiques, équipements, etc. La Fédéra-

Loin de marquer le pas, la participation des bibliothécaires africains aux travaux de l'IFLA et l'engagement de cette dernière à soutenir le développement des services de bibliothèque en Afrique se sont nettement intensifiés au cours des dix ou quinze dernières années. Si les projets n'ont pas tous retenu la plus grande attention, la plupart ont heureusement abouti, qu'ils aient donné lieu à une publication de qualité, aient stimulé et enrichi le débat ou aient permis d'élever le niveau de compétences du personnel des bibliothèques.

L'objectif global auquel répondent les activités développées en Afrique consiste à assurer le développement culturel et économique en étoffant les services des bibliothèques et en dynamisant les associations professionnelles.

Trouver les ressources qui permettront de poursuivre ces efforts, tel est le défi que devra relever l'IFLA à l'avenir. Elle continuera de toute manière à encourager ses partenaires à plus d'autonomie, à faire preuve d'un esprit d'entreprise grâce auquel la contribution des bibliothèques à l'essor culturel et économique se voit de plus en plus reconnue à l'extérieur de la profession.

Avril 1994